

**Délibération
du Conseil de Communauté**

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus	:	78
Membres en fonction	:	78
Membres présents	:	54
Membres absents	:	24
Procurations	:	09

Date de convocation	:	15/01/2026
Date de transmission	:	26/01/2026
Date de mise en ligne	:	26/01/2026

Séance du 21 janvier 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le mercredi 21 du mois de janvier à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHE Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. RUNSER Bertrand, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GINDER Philippe (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme LEFEBVRE Martine, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. PISARONI Gabriel (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICCA Daniel, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. FERON Jules)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

9^{ème} QUESTION

Autorisation de passation et de signature des marchés pour le transport scolaire des élèves de Saint-Louis Agglomération pour les années 2026 à 2031 (DELIBERATION n° 2026-009)

Les marchés pour le transport scolaire des élèves de Saint-Louis Agglomération arrivent à échéance le 31 août 2026.

Un nouveau marché sera lancé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, sur la base des prix définis dans le bordereau des prix unitaires et des quantités de services réellement exécutées, et sera conclu pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2026 jusqu'au 31 août 2031.

Les lots seront répartis comme suit :

- Lot N°1 : Transport scolaire - Lycée Mermoz à Saint-Louis (68300) ;
- Lot N°2 : Transport scolaire - Collège Des Trois Pays à Hégenheim (68220) – RPI Knoeringue-Folgensbourg (68220) – RPI Michelbach-le-Haut-Attenschwiller (68220) ;
- Lot N°3 : Transport scolaire - Collège Françoise Dolto à Sierentz (68500) ;
- Lot N°4 : Transport scolaire - Etablissement scolaire privé Don Bosco à Landser (68440) – RPI Geispitzen-Waltenheim – RPI Brinckheim-Kappelen-Stetten – RPI des 2 Magstatt- Koetzingue – RPI Wahlbach-Zaessingue.

Ces marchés représentent un montant estimatif global annuel de 1 600 000 €HT, soit 8 000 000 € HT sur toute la durée du marché.

Saint-Louis Agglomération gère et finance en direct le transport scolaire vers le lycée Mermoz, ainsi que vers les collèges des Trois Pays à Hégenheim et Françoise Dolto à Sierentz.
L'établissement scolaire privé Don Bosco à Landser, ainsi que l'ensemble des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) du territoire (au nombre de 6 à ce jour) ont signé avec Saint-Louis Agglomération une convention de délégation partielle de compétence pour l'organisation de leur transport scolaire, leur donnant le statut d'organisateur secondaire des transports. A ce titre, Saint-Louis Agglomération gère la passation des marchés de transport scolaire pour l'ensemble de ces établissements, qui, eux, assurent et financent leur transport au niveau local. Une subvention d'un montant de 66% des dépenses éligibles est ensuite octroyée par Saint-Louis Agglomération à ces établissements.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président ou son représentant à lancer la consultation pour le transport scolaire des élèves de Saint-Louis Agglomération pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2026 jusqu'au 31 août 2031 ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir, sous réserve de leur attribution par la Commission d'appel d'offres, ainsi que les éventuelles modifications de marché qui pourraient s'avérer nécessaires en cours d'exécution.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 23 janvier 2026

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN

